

Programme de formation

« La réduction des risques »

FINALITE DE LA FORMATION

Etre en capacité de mettre en place des démarches de réduction des risques dans les structures.

DATES ET LIEUX DE LA FORMATION



J1 : Jeudi 28 septembre 2023
J2 : Vendredi 29 septembre 2023
J3 : Mardi 3 octobre 2023
J4 : A définir avec les stagiaires



24 heures
format :
> 2 jours de 9h30 à 16h30
> 1 journée de 9h30 à 16h30
> 1 journée de 9h30 à 16h30



Métropole Rouen
108 All. François Mitterrand
76006 Rouen

STAGIAIRES

Les cadres intermédiaires, les responsables, chefs de service ou faisant fonction, les managers et coordinateurs des structures/établissements du territoire métropolitain

PRE REQUIS

Aucun

OBJECTIFS

Objectif général : Favoriser la réflexion institutionnelle autour de la place de la RDR dans les pratiques des professionnels et l'accompagnement des usagers

Objectifs pédagogiques :

- > Etre en capacité de définir ce qu'est la démarche de réduction des risques.
- > Être en capacité de citer les aspects juridiques qui encadrent la démarche de réduction des risques.
- > Etre en capacité de nommer les facteurs environnementaux et sociétaux qui favorisent les consommations d'alcool chez les personnes en situation de précarité.
- > Etre en capacité d'identifier les différentes étapes nécessaires à la mise en œuvre d'une démarche de RDR dans une structure ou un service.

Cette formation vise l'acquisition et/ou le renforcement des savoirs, savoir-faire et savoir-être des stagiaires.



CONTENU

Journée 1 : Jeudi 28 septembre 2023

Matin : Notions générales de la RDR (Matthieu Panel, Chargé de prévention, Camille Payet, intervenante CAARUD, La Boussole)

- > Conduites à risques, de quoi parle-t-on ?
- > Définition de la réduction des risques
- > Historique de la réduction des risques
- > Notions générales en réduction des risques
- > Premiers éléments de posture

12h30-13h30 : pause déjeuner

Après-midi : la réduction des risques en pratique (Cécilia Nguyen, coordinatrice de programmes, Médecins Du Monde) et Karine OKOUYA-LEBAY (animatrice d'actions, Aides)

- > Découverte des outils de réduction des risques
- > Présentation du réseau des acteurs
- > Echange sur la posture à travers des exemples concrets

Journée 2 : Vendredi 29 septembre 2023

Matin : Précarité et réduction des risques, l'exemple de l'accompagnement des consommations d'alcool (Matthieu Fieulaine, Picologue, fondateur et coordinateur du collectif Modus Bibendi)

- > L'alcool, un remède à la précarité ?
- > Intégrer la place qu'occupe l'alcool dans la réalité de vie des personnes en situation de précarité pour améliorer la prise en charge
- > Perception de l'alcool en France
- > Fonctions de l'usage d'alcool
- > Bénéfices à l'usage d'alcool
- > Politique en matière de règlements intérieurs des structures
- > Des exemples développés dans d'autres établissements

12h30-13h30 : pause déjeuner

Après-midi : Environnement juridique de la réduction des risques (Michaël Balandier, juriste en droit public)

- > Le cadre législatif de la RDR
- > Les outils institutionnels (règlement, fonctionnement...)
- > Le respect des droits des usagers dans les lieux d'accueil
- > La responsabilité professionnelle - quel cadre pour les salariés ?

Journée 3 : Mardi 3 octobre 2023

Journée : Mettre en œuvre une démarche de réduction des risques

- > Atelier 1 : Notion de conduite de changement, et harmonisation des pratiques
- > Atelier 2 : Adaptation des règlements et documents institutionnels
- > Atelier 3 : La participation des usagers
- > Atelier 4 : Méthodes de mise en œuvre de la démarche de réduction des risques



Journée 4 : à définir

Journée : Retour d'expérience sur la mise en œuvre d'une démarche de réduction des risques

- > Les expériences de RDR mises en place dans les structures
- > Les freins à la mise en place de la démarche
- > Les leviers à la mise en place de la démarche

MODALITES PEDAGOGIQUES

La découverte de la théorie se fera par l'expérimentation et la co-construction des savoirs : présentations théoriques, jeux de rôles, mises en situation, études de cas, exercices pratiques autour des compétences...

MODALITES D'EVALUATION DES ACQUIS Et DE LA FORMATION

- > Questionnaire d'évaluation des connaissances avant/après la formation
- > Questionnaire de satisfaction
- > Auto-évaluation de l'impact de la formation pour sa pratique

MODALITES DE SUIVI DE LA FORMATION

Feuilles d'émargement signées à chaque demi-journée par les stagiaires, contresignées par le formateur.

EQUIPE PEDAGOGIQUE



Charlotte LE METER

Chargée de coordination Réseau
Santé Précarité, Emergence-s
c-lemeter@emergence-s.fr
Tél. : 07 57 47 97 96



Julie ROUCOU

Chargée de projet et de coordination,
La Boussole
julie.roucou@laboussole.asso.fr
Tél. 07 63 40 55 06

